

Ramsauer GmbH & Co KG
5350 Strobl / Wolfgangsee

Date d'émission 22.10.2024, Révision 22.10.2024Version 1.0Page 1 / 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Hitze-und Ölbeständig 345

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations pertinentes

Silicon

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société
Ramsauer GmbH & Co KG
Alte Bundesstraße 147
5350 Strobl / Wolfgangsee / AUSTRIA
Téléphone +43 (0)6135 8205 0
Téléfax +43 (0)6135 8205-250
Site internet www.ramsauer.eu
E-mail office@ramsauer.eu

Secteur informatif

Informations techniques
office@ramsauer.eu

Fiche de Données de Sécurité
sdb@chemiebuero.de (Pas d'envoi de fiches de données de sécurité)
Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du fournisseur.

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif
ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de danger
Aucun

Mention d'avertissement
Aucun

Mentions de danger
Aucun

Conseils de prudence
Aucun

Caractéristique particulière
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient: N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine. EUH208 Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Dangers pour la santé
Le contact avec l'humidité libère du méthanol et de l'acétone oxime.

Dangers pour l'environnement
Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations égales ou supérieures à 0,1%.
La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Autres dangers
D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

Ramsauer GmbH & Co KG
5350 Strobl / Wolfgangsee

Date d'émission 22.10.2024, Révision 22.10.2024Version 1.0Page 2 / 13

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances
Non applicable

3.2 Mélanges
Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
1 - <5	5-éthyl-2,8-diméthyl-5 - [(propan-2-ylidèneamino oxy] -4,6-dioxa-3,7-diaza-5-silanona-2,7-diène CAS: 58190-57-1, EINECS/ELINCS: 611-631-1, Reg-No.: 01-2119982962-22-XXXX GHS/CLP: STOT RE 2: H373
1 - <5	2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilyldiyl)trioxime CAS: 58190-62-8, EINECS/ELINCS: 700-810-0, Reg-No.: 01-2120006148-66-XXXX GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Eye Irrit. 2: H319
0,1 - <1	N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine CAS: 1760-24-3, EINECS/ELINCS: 217-164-6 GHS/CLP: Skin Sens. 1B: H317 - Eye Dam. 1: H318 - STOT SE 3: H335

Commentaire relatif aux composants Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Après inhalation	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Après ingestion	Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants
Réactions allergiques

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié	Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Produits extincteurs en poudre. Mousse.
Agent d'extinction non approprié	Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
oxyde de carbone (CO)
Oxyde d'azote (NOx).

Ramsauer GmbH & Co KG
5350 Strobl / Wolfgangsee

Date d'émission 22.10.2024, Révision 22.10.2024

Version 1.0

Page 3 / 13

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Utiliser les vêtements de protection individuel (gants de protection, lunettes de protection, vêtement de protection).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

Absorber les résidus avec un produit liant les liquides (p. ex. sable, sciure, liant universel, diatomite).

Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les SECTION 8+13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Stocker au frais. Stocker au sec.

Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

Ramsauer GmbH & Co KG
5350 Strobl / Wolfgangsee

Date d'émission 22.10.2024, Révision 22.10.2024	Version 1.0	Page 4 / 13
---	-------------	-------------

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

Substance
Noir de carbone
CAS: 1333-86-4, EINECS/ELINCS: 215-609-9, Reg-No.: 01-2119384822-32-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 3,5 mg/m³
Dibutylbis(myristoyloxy)zinn
CAS: 28660-67-5, EINECS/ELINCS: 249-134-3
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 0,1 mg/m³, Sn
Méthanol
CAS: 67-56-1, EINECS/ELINCS: 200-659-6, EU-INDEX: 603-001-00-X, Reg-No.: 01-2119433307-44-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 200 ppm, 260 mg/m³, TMP (n°) 84; FT (n°) 5
VLCT: Valeur limite court terme (15min): 1000 ppm, 1300 mg/m³

Composants possédants une valeur limite d'exposition EU (2004/37/EG)

Substance / CE VALEURS LIMITES
Méthanol
CAS: 67-56-1, EINECS/ELINCS: 200-659-6, EU-INDEX: 603-001-00-X, Reg-No.: 01-2119433307-44-XXXX
8 heures: 200 ppm, 260 mg/m³, H

DNEL

Substance
5-éthyl-2,8-diméthyl-5 - [(propan-2-ylidèneamino) oxy] -4,6-dioxa-3,7-diaza-5-silanona-2,7-diène, CAS: 58190-57-1
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 418,57 µg/m³
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 59,35 µg/kg bw/day
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 29,68 µg/kg bw/day
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 103,22 µg/m³
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 29,68 µg/kg bw/day
2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime, CAS: 58190-62-8
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 229,2 µg/m³
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 65 µg/kg bw/day
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 32,5 µg/kg bw/day
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 32,5 µg/kg bw/day
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 56,5 µg/m³

PNEC

Substance
5-éthyl-2,8-diméthyl-5 - [(propan-2-ylidèneamino) oxy] -4,6-dioxa-3,7-diaza-5-silanona-2,7-diène, CAS: 58190-57-1
Eau douce, 239,78 µg/L
Eau de mer, 23,98 µg/L
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 2,398 µg/L
Sédiment (Eau douce), 2047,053 mg/kg sediment dw
Sédiment (Eau de mer), 204,705 mg/kg sediment dw
Sol, 240,95 mg/kg soil dw
2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime, CAS: 58190-62-8
Sol, 45,6 µg/kg soil dw
Eau douce, 103 µg/L

Ramsauer GmbH & Co KG
5350 Strobl / Wolfgangsee

Date d'émission 22.10.2024, Révision 22.10.2024	Version 1.0	Page 5 / 13
---	-------------	-------------

Eau de mer, 10,3 µg/L
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 2,22 mg/L
Sédiment (Eau douce), 586 µg/kg sediment dw
Sédiment (Eau de mer), 59 µg/kg sediment dw

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate. Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.
Protection des yeux	lunettes de protection. (EN 166:2001)
Protection des mains	0,7 mm Caoutchouc butyle, >480 min (EN 374-1/-2/-3). Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants.
Protection corporelle	Vêtement de protection (EN 340)
Divers	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs. Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.
Protection respiratoire	En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A. (DIN EN 14387)
Risques thermiques	Non applicable
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement	Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

Ramsauer GmbH & Co KG
5350 Strobl / Wolfgangsee

Date d'émission 22.10.2024, Révision 22.10.2024

Version 1.0

Page 6 / 13

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Forme	pâteux
Couleur	noir
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Non déterminé
Valeur du pH	Non applicable
Valeur du pH [1%]	Non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition [°C]	Non applicable
Point d' éclair [°C]	Non applicable
Inflammabilité	Non déterminé
Limite inférieure d'explosion	Non applicable
Limite supérieure d'explosion	Non applicable
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	Non déterminé
Densité [g/cm³]	Non déterminé
Densité relative	Non déterminé
Densité de versement [kg/m³]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	pratiquement insoluble
Solubilité autres solvants	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé
Viscosité cinématique	Non applicable
Densité de vapeur relative	Non déterminé
Point de fusion [°C]	Non déterminé
Température d'auto-inflammation [°C]	Non applicable
Temp. de décomposition [°C]	Non déterminé
Caractéristiques des particules	Pas d'information disponible.

9.2 Autres informations

Aucun

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir la SECTION 10.3.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnementales normales (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.

Ramsauer GmbH & Co KG
5350 Strobl / Wolfgangsee

Date d'émission 22.10.2024, Révision 22.10.2024

Version 1.0

Page 7 / 13

10.5 Matières incompatibles

Non déterminé

10.6 Produits de décomposition dangereux

Le contact avec l'humidité libère du méthanol et de l'acétone oxime.

En cas de température élevée (150-180°C) après modeste (décomposition) les produits peuvent occure:

Formaldéhyde.

Ramsauer GmbH & Co KG
5350 Strobl / Wolfgangsee

Date d'émission 22.10.2024, Révision 22.10.2024

Version 1.0

Page 8 / 13

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
5-éthyl-2,8-diméthyl-5 - [(propan-2-ylidèneamino) oxy] -4,6-dioxa-3,7-diaza-5-silanona-2,7-diène, CAS: 58190-57-1
LD50, oral, rat, 2500 mg/kg (OECD 423)
2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilyldiyn)trioxime, CAS: 58190-62-8
LD50, oral, rat, 1000 - 2000 mg/kg bw
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, CAS: 1760-24-3
LD50, oral, rat, 2995 mg/kg

Toxicité dermale aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
5-éthyl-2,8-diméthyl-5 - [(propan-2-ylidèneamino) oxy] -4,6-dioxa-3,7-diaza-5-silanona-2,7-diène, CAS: 58190-57-1
LD50, dermique, rat, ~2500 mg/kg (OECD 402)
2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime, CAS: 58190-62-8
LD50, dermique, rat, 2000 mg/kg bw
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine, CAS: 1760-24-3
LD50, dermique, rat, > 2000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime, CAS: 58190-62-8
œil, irritant
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine, CAS: 1760-24-3
lapin. OECD 405. Provoque des lésions oculaires graves.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime, CAS: 58190-62-8
dermique, non irritant
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine, CAS: 1760-24-3
lapin. OECD 404. Faiblement irritant - marquage non obligatoire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Peut provoquer une allergie cutanée.

Substance
2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime, CAS: 58190-62-8
dermique, non sensibilisant
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine, CAS: 1760-24-3
dermique, Cobayes, OECD 406, sensibilisant
dermique, Souris, OECD 429, sensibilisant

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ramsauer GmbH & Co KG
5350 Strobl / Wolfgangsee

Date d'émission 22.10.2024, Révision 22.10.2024	Version 1.0	Page 9 / 13
---	-------------	-------------

organes cibles – exposition répétée

Substance
5-éthyl-2,8-diméthyl-5 - [(propan-2-ylidèneamino) oxy] -4,6-dioxa-3,7-diaza-5-silanona-2,7-diène, CAS: 58190-57-1
NOAEL, oral, rat, 11,87 mg/kg bw/day, systemic, subchronic,
2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilyldiyl)trioxime, CAS: 58190-62-8
NOAEL, oral, rat, 13 mg/kg bw/day, systemic, subchronic,
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, CAS: 1760-24-3
NOAEL, oral, rat, > 500 mg/kg (28d), OECD 422, aucun effet nocif observé

Mutagenèse Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Substance
2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilyldiyl)trioxime, CAS: 58190-62-8
in vitro, négatif
in vivo, négatif
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, CAS: 1760-24-3
in vitro, OECD 471, négatif
in vitro, OECD 476, négatif

Toxicité sur la reproduction Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

- Fécondité

Substance
5-éthyl-2,8-diméthyl-5 - [(propan-2-ylidèneamino) oxy] -4,6-dioxa-3,7-diaza-5-silanona-2,7-diène, CAS: 58190-57-1
NOAEL, oral, rat, 79,13 mg/kg bw/day, fertility, subchronic,
2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilyldiyl)trioxime, CAS: 58190-62-8
NOAEL, oral, rat, 103 mg/kg bw/day, fertility, subacute,
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, CAS: 1760-24-3
NOAEL, oral, rat, >= 500 mg/kg, OECD 422

- Développement

Substance
5-éthyl-2,8-diméthyl-5 - [(propan-2-ylidèneamino) oxy] -4,6-dioxa-3,7-diaza-5-silanona-2,7-diène, CAS: 58190-57-1
NOAEL, oral, rat, 79,13 mg/kg bw/day, fertility, subchronic,
2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilyldiyl)trioxime, CAS: 58190-62-8
NOAEL, oral, rat, 175 mg/kg bw/day, developmental, subacute,
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, CAS: 1760-24-3
NOAEL, oral, rat, >= 500 mg/kg, OECD 422

Cancérogénèse Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Remarques générales Il n'existe pas de données toxicologiques concernant l'ensemble du produit.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
11.2.2 Autres informations	Aucun

Ramsauer GmbH & Co KG
5350 Strobl / Wolfgangsee

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Substance
5-éthyl-2,8-diméthyl-5 - [(propan-2-ylidèneamino) oxy] -4,6-dioxa-3,7-diaza-5-silanona-2,7-diène, CAS: 58190-57-1
LC50, (96h), Pimephales promelas, 696,76 mg/l (OECD 203)
EC50, (48h), Daphnia magna, 678,73 mg/l (OECD 202)
EC50, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata, 315,36 mg/l (OECD 201)
2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime, CAS: 58190-62-8
LC50, (96h), poisson, 100 - 117 mg/L
EC50, (48h), Daphnia magna, 100 - 117 mg/L
EC50, (72h), Algae, 50 - 103 mg/L
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine, CAS: 1760-24-3
LC50, (96h), Danio rerio, 597 mg/l
EC50, (48h), Daphnia magna, 81 mg/l
EC50, (16h), Pseudomonas putida, 67 mg/l
IC50, (72h), Algae, 8,8 mg/l (OECD 201)
NOEC, (72h), Algae, 3,1 mg/l (OECD 201)
NOEC, (21d), Daphnia magna, > 1 mg/l
NOEC, (14d), >= 1000 mg/kg (Eisenia fetida; OECD 207)

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement	Non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration	Non déterminé
Biodégradabilité	Non déterminé

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé

12.4 Mobilité dans le sol

Non déterminé

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Ramsauer GmbH & Co KG
5350 Strobl / Wolfgangsee

Date d'émission 22.10.2024, Révision 22.10.2024	Version 1.0	Page 11 / 13
---	-------------	--------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

Produit	Consulter le fabricant pour le recyclage. Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.
Catalogue européen des déchets (recommandé)	070217
Emballage non nettoyé	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Mettre les récipients pleins/partiellement vidés aux déchets spéciaux dans le respect des réglementations administratives
Catalogue européen des déchets (recommandé)	150102

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Transport fluvial (ADN)	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Transport maritime selon IMDG	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
Transport aérien selon IATA	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

Ramsauer GmbH & Co KG
5350 Strobl / Wolfgangsee

Date d'émission 22.10.2024, Révision 22.10.2024	Version 1.0	Page 12 / 13
---	-------------	--------------

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID	Non
Transport fluvial (ADN)	Non
Transport maritime selon IMDG	Non
Transport aérien selon IATA	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE	2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/EWG ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014; (UE) 2019/1148; (UE) 2019/1021, (UE) 2023/707
- Commentaire relatif aux composants	Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).
- annexe XIV (REACH)	Le produit ne contient pas ≥ 0,1 % de substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)
- annexe XVII (REACH)	Le produit contient ≥ 0,1 % de substances faisant l'objet des restrictions suivantes selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) 20, 75 Le produit ne fait pas l'objet de restrictions selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT	ADR (2023); IMDG-Code (2023, 41. Amdt.); IATA-DGR (2024)
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.
- Observer les restrictions d'emploi	Non
- VOC (2010/75/CE)	0 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

Ramsauer GmbH & Co KG
5350 Strobl / Wolfgangsee

Date d'émission 22.10.2024, Révision 22.10.2024

Version 1.0

Page 13 / 13

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
ATE = acute toxicity estimate
CAS = Chemical Abstracts Service
CLP = Classification, Labelling and Packaging
DMEL = Derived Minimum Effect Level
DNEL = Derived No Effect Level
EC50 = Median effective concentration
ECB = European Chemicals Bureau
EEC = European Economic Community
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
EL50 = Median effective loading
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances
EmS = Emergency Schedules
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
IATA = International Air Transport Association
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk
IC50 = Inhibition concentration, 50%
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
IVIS = In vitro irritation score
LC50 = Lethal concentration, 50%
LD50 = Median lethal dose
LC0 = lethal concentration, 0%
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level
LL50 = Median lethal loading
LQ = Limited Quantities
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level
NOEC = No Observed Effect Concentration
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
PNEC = Predicted No-Effect Concentration
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
STP = Sewage Treatment Plant
TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average
TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit
VOC = Volatile Organic Compounds
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

16.3 Autres informations

Méthode de classification

Positions modifiées

Aucun

Copyright: Chemiebüro®